

Affaire n° 14-20250528

Location de structures gonflables, d'attractions et diverses prestations

(Direction Epanouissement Humain / Service Animation – Gladys Lauret / Commande Publique - Nicolas Hoarau)

**Soumise au Conseil municipal
Séance du mercredi 28 mai 2025**

Un appel d'offres ouvert a été lancé le 8 janvier 2025 pour la location de structures gonflables, d'attractions et diverses prestations.

Les fournitures sont décomposées en **6 lots**.

Lots	Désignation
1	Location de structures gonflables
2	Location espaces jeux vidéo
3	Espace maquillage - Sculpture de ballons, mascottes, espace jeux en bois et jeux de loisirs
4	Location d'attractions diverses
5	Espace atelier enfants
6	Mise à disposition de personnels pour le montage, démontage, nettoyage des structures de la collectivité

Les prestations prendront la forme d'accords-cadres à bons de commande d'une durée d'un an à compter de leur date de notification et reconductibles tacitement sans dépasser 4 ans d'exécution.

Eu égard au montant de l'opération, la consultation a fait l'objet d'une publication aux Journaux Officiels (BOAMP/JOUE) et localement sur le site internet de LINFO.RE.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 17 avril 2025, a décidé, au vu du rapport d'analyse, de procéder aux attributions suivantes :

LOT	DESIGNATION	TITULAIRE	MONTANT MAXIMUM ANNUEL HT
1	Location de structures gonflables	SARL EMPREINTE ANIMATION 44 rue Tessan Rés. Couleur Vanille - Appt 14 97490 Sainte Clotilde Directeur commercial : Etienne ROCHE	35 000,00 €
2	Location espaces jeux vidéo	LA BANDE ORGANISEE.RE 98 rue du Touring Hôtel 97426 Trois Bassins Président : M. Luçay HIVANHOE	131 000,00 €
3	Espace maquillage, Sculpture de ballons, mascottes, espace jeux en bois et jeux de loisirs	SAS REUNION EVENEMENT 109 chemin de l'Adieu Bras de Pontho 97430 Le Tampon Directeur : M. Frédéric DIJOUX	103 000,00 €
4	Location d'attractions diverses		58 000,00 €
6	Mise à disposition de personnels pour le montage, démontage, nettoyage des structures de la collectivité		42 000,00 €

Le lot 5 a été déclaré infructueux en l'absence d'offre recevable et fera l'objet d'une nouvelle procédure.

Les dépenses sont financées sur fonds propres communaux et seront imputées au chapitre 011, compte 611, dans la limite des crédits prévus au budget.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la passation des accords-cadres avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres,

- d'autoriser le Maire à signer lesdits accords-cadres avec les attributaires, ainsi que tout document administratif, technique et financier relatif à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à leur exécution.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,